Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260428-2026042804-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	24	27

L'an 2026, le 28 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hugues JEHANNO, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22 avril 2026.

Présents : JÉHANNO Hugues, ANDRIEUX Sandrine, CATEL Bernard, FABLEC Marie-Noëlle, FOSSADIER Stéphanie, HAYS CAUDAL Katia, LE BIHAN Romain, LE FORESTIER Serge, LE GAL Jacqueline, LE JOSSEC Nicolas, LE MOING Charles, LE PENNUEN Michel LAUDIC Olivier, LORGEOUX Catherine, MORÉAC Hélène, MORISSEAU Christelle, NICOL Joël, OLIVEUX Leslie, REVUELTA Barbara, TALMON Michel, VOURCH Éric, AUDO Philippe, DURAND-HIRTZMANN Véronique, TANGUY Pierrick,

Absents avec pouvoirs :
- CADORET Soazig, pourvoir à M. JEHANNO, Maire
- OFFRET Mickaël, pouvoir à M. Joël NICOL (arrivé à 18h50 – point n°5)
- NICOLAS-DUFOUIL Nadine, pouvoir à TANGUY Pierrick

A été nommée Secrétaire de séance : Michel TALMON

2026042804 - AFFECTATION DES RESULTATS 2025

LE CONSEIL,

- VU le vote du CFU du Budget Principal de l'exercice 2025 lors du conseil municipal du 27 février 2026,
- VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 09 avril 2026
- CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le Budget Primitif de l'exercice 2026,
- CONSIDERANT la présentation faite par M. NICOL, Adjoint au Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE
(4 ABSTENTIONS),

ARTICLE 1 : AFFECTE les résultats 2025 du Budget Principal au Budget Primitif de 2026 comme suit :
- en recettes d'Investissement, au compte 1068 :
  « Excédent de fonctionnement capitalisé BP "n-1" » : 1 233 962.23 €
- en recettes d'Investissement, au compte 001 :
  « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 2 116 216.26 €

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 28 avril 2026
Hugues JÉHANNO
Maire

MAIRIE DE LOCMINÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Morbihan